

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 octobre 2020

SOUFFRANCES ANIMALES - (N° 3393)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 43

présenté par

M. Diard, Mme Boëlle, Mme Bouchet Bellecourt, M. Marleix, M. Perrut, M. Therry, M. Viry,
Mme Guion-Firmin, M. Reda et Mme Corneloup

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.